

Sygmatel ouvre son capital à ses salariés avec la plate-forme de « crowdfunding » Proximea

[EMMANUEL GUIMARD \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=19\)](http://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=19) | Le 23/02 à 06:00 | Mis à jour à 11:00



Sygmatel ouvre son capital à ses salariés via une plate-forme de « crowdfunding » - *Sygmatel*

Olivier de la Chevasnerie, fondateur de Sygmatel, vient de céder 5% des parts de sa PME à ses salariés via la plate-forme de financement participatif Proximea. Une première en France.

Ouvrir son capital à ses salariés via le « crowdfunding ». Cette initiative de la société nantaise Sygmatel, a priori sans précédent en France, devrait faire des émules. « *J'avais depuis longtemps l'idée d'ouvrir le capital à tous les salariés, et pas seulement aux cadres,* explique Olivier de La Chevasnerie, qui a fondé en 2004 ce groupe de 240 salariés spécialisé dans les métiers de l'électricité. *J'ai vu dans le "crowdfunding" un moyen moderne, innovant et ludique pour mener cette opération.* »

C'est par **la plate-forme de financement participatif Proximea, filiale de la Banque Populaire Atlantique, que Sygmatel est passé.** Au terme de l'opération, **85 salariés sur 220 éligibles ont choisi d'acheter des actions, acquérant 5 % des parts** via une société d'actionnaires, la Sasyg. « *Il ne s'agit pas d'une opération financière, mais une façon d'impliquer plus encore les salariés* », expose Olivier de La Chevasnerie.

Les salariés de Sygmatel ont bénéficié d'un prix attractif

À LIRE AUSSI

[Les banques régionales se veulent à l'avant-garde du « crowdfunding » \(https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/financer-sa-croissance/021200822524-les-banques-regionales-se-veulent-a-l-avant-garde-du-crowdfunding-201125.php?2fKiMuvHzYsDL23U.99\)](https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/financer-sa-croissance/021200822524-les-banques-regionales-se-veulent-a-l-avant-garde-du-crowdfunding-201125.php?2fKiMuvHzYsDL23U.99)

L'opération, qui s'est déroulée fin 2016 sous le contrôle de l'Autorité des marchés financiers (AMF), s'est faite sur la base d'une valorisation datant d'il y a trois ans, minorée de 20 %. A l'époque, à l'occasion du départ de son associé, Olivier de La Chevasnerie avait racheté la totalité des actions de l'entreprise, dont celles des cadres. **Depuis, la société a connu une croissance de 50 %.** C'est donc d'un prix attractif qu'ont bénéficié les salariés. « *Certains cadres ont remis un gros ticket, de plusieurs centaines d'actions, quand certains n'en ont pris qu'une seule* », détaille le dirigeant, qui était prêt à céder davantage, « *10, voire 15 %* ». Quant aux conditions de sortie, elles sont celles d'**un plan d'épargne en actions et une nouvelle remise à plat est programmée dans trois ans.**

L'opération s'est déroulée dans un contexte favorable pour Sygmatel, qui a surmonté les difficultés du marché du bâtiment en développant une activité de maintenance et de services dynamique. **L'entreprise a terminé 2016 sur un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros, contre 20 millions en 2015.** Et la barre des 30 millions d'euros sera approchée cette année.